

Le planning des entreprises de déménagement est toujours plus chargé en début et fin de mois du fait de l'expiration des loyers et pendant les vacances scolaires. Si vous devez déménager pendant ces périodes, il convient de s'y prendre 2 mois avant la date de déménagement envisagée.

Si vous n'avez pas de contrainte de date, préférez un milieu de mois.